

Soins palliatifs : une nomination inquiétante

Author : Rédaction RC

Categories : [En Une](#)

Date : 25 février 2016



Le gouvernement français a un talent certain dans la création de numéros verts, sites d'information, observatoires, et organismes en tout genre. Alors que la loi sur la fin de vie en France est en train d'achever ses allers-retours entre l'Assemblée nationale et le Sénat, le ministre de la Santé Marisol Touraine a rendu publique le 6 janvier dernier la création du Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie. Un organisme né de la fusion du Centre national de ressources en soins palliatifs et de l'Observatoire national de la fin de vie, et qui est censé informer les patients sur leurs « droits effectifs » en fin de vie. Il aura également pour mission de mener une campagne d'information nationale sur les soins palliatifs.

Une militante pro-euthanasie

Le 7 janvier, le nom de la présidente présumée de ce Centre était révélé dans *Libération*, qui lui avait d'ailleurs ouvert ses colonnes à plusieurs reprises. C'est donc le docteur Véronique Fournier, médecin cardiologue qui dirigeait jusque-là le centre d'éthique clinique de l'hôpital Cochin, qui sera très certainement à la tête du Centre voulu par Marisol Touraine. « *Cela bouge (un peu) sur le front de la fin de vie* », titre l'« Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité » (ADMD) en apprenant la nouvelle, ce qui laisse présager des convictions du docteur Fournier. Et de fait, celle-ci milite ouvertement en faveur de l'euthanasie, et parle, de tribunes en entretiens, de « *construire sa mort* ». Le docteur Charles Jousselin, médecin en soins palliatifs au CHU Bichat-Claude Bernard et docteur en philosophie, est président de la Société Française

d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (SFAP). Pour lui, cette volonté de construire sa mort est illusoire, signe d'une volonté de toute-puissance. « *On ne peut pas maîtriser sa mort. Au mieux, ?la piqûre?létale?permet d'en maîtriser l'instant* », commente-t-il.

Le docteur Fournier a également dénoncé à maintes reprises l'hypocrisie de la législation actuelle sur la fin de vie, qui autorise l'arrêt de l'alimentation et de l'hydratation sans autoriser explicitement l'euthanasie... Une pratique qui soumet les malades à une terrible agonie qui peut durer parfois plusieurs jours. La loi Leonetti de 2005, en légalisant une euthanasie déguisée et cruelle, devait forcément donner du poids aux propos de ceux qui proposent une mort plus rapide, plus douce et, il faut bien le reconnaître, moins hypocrite. C'est ainsi que le docteur Véronique Fournier apparaît comme porteuse d'une vision bien plus « humaine » de la mort, qui rassurera tous ceux que la perspective d'être affamés et assoiffés terrifie.

« *Cette nomination est inquiétante*, explique le docteur Charles Jousselin, *le docteur Fournier se pose comme experte de la fin de vie mais elle n'a jamais fait l'expérience de l'accompagnement des personnes, elle promeut une "euthanasie palliative" et à ce titre, elle n'a pas sa place à la tête d'un Centre national pour les soins palliatifs.* » Pour le docteur Jousselin, les soins palliatifs sont d'abord une rencontre entre soignant et soigné, et c'est cette expérience qui permet ensuite de penser la fin de vie. Une rencontre parfois douloureuse, entre celui qui souffre et sait que c'est la fin et celui qui, impuissant à guérir, fait tout pour apaiser la personne malade. « *Le docteur Fournier a une vision réductrice de la fin de vie, elle ne pense qu'en termes de solutions à trouver, de symptômes et de gestes techniques. Mais ce n'est pas ça la vie ! Elle observe, sans éprouver la réalité des soins palliatifs...* »

Des appels au secours déguisés

Celui qui connaît bien le monde des soins palliatifs confie encore : « *Je reçois 500 patients par an et seulement deux ou trois d'entre eux demandent l'euthanasie... et encore ! C'est la plupart du temps un appel au secours déguisé. C'est bien la preuve qu'il ne faut pas s'en tenir au fait, qu'il est fondamental d'accompagner la personne. Dès lors, les demandes d'euthanasie seront rarissimes.* »

Il est donc clair que pour le docteur Fournier, les soins palliatifs apparaissent comme une option de fin de vie parmi d'autres, une « solution » au « problème de la fin de vie ». Dès lors que le geste technique est au centre de la pratique médicale, demander la piqûre létale serait aussi justifié que de demander à bénéficier de soins palliatifs. Et l'homme dans tout ça ? « *C'est vraiment très inquiétant* », conclut le docteur Jousselin.

[Ce billet a été publié dans L'Homme Nouveau, je commande le numéro](#)